ADR INITIAL CITERNE (CERTIFICAT DE FORMATION DE CONDUCTEUR ADR - SPECIALISATION CITERNES HABILITATION)

MDMB13

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION
FORMALIB
CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE SALEE

DURÉE
28 HEURES.

EFFECTIF
20 STAGIAIRES.

TARIF
876,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 **/ UAI :** 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.
AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).
DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibyaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

ADR INITIAL CITERNE (CERTIFICAT DE FORMATION DE CONDUCTEUR ADR - SPECIALISATION CITERNES HABILITATION)

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : Conducteur professionnel de transport de matières dangereuses en citerne et par route
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5630/

Equivalences: Equivalences, passerelles, débouchés :
https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5630

PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

Conducteurs routiers destinés à transporter, en national et en international, des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 :
En citernes fixes ou démontables d'une capacité supérieure à 1m3
En véhicules-batteries d'une capacité totale supérieure à 1m3, ou,
En conteneurs-citernes, citernes mobiles ou CGEM d'une capacité individuelle supérieure à 3m3.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

1 mois

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9, en citernes conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I § 4).
Pour les titulaires de la spécialisation Classe 1, et/ou de la spécialisation Classe 7, identifier et appliquer les prescriptions relatives au transport, en citernes.

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions de formation

Certificat ADR – Spécialisation citernes, si succès au contrôle de connaissances final.
Niveau : 3
Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
Code RS : 5630
Code Certif Info : 112619
Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
Date d'enregistrement de la certification : 09/12/2021
Fin de validité de la certification : 31/12/2026

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;
1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;
3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques : 2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :
Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation sous la forme d'exercices, études de cas, quizz.
Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen sous forme de QCM avec note éliminatoire.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique
Des formateurs agréés selon le cahier des charges ministériel.

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :
Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibyaftral.com

CONTACTS - REFERENTS

Référente Sociale et Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibyaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika erika.izem@formalibyaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :
Tél. : 0596 97 23 64 **E-mail** : contact@formalibyaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

0 / Identifier les objectifs et étapes de la formation

• Vérification du respect des prérequis.
• Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels.
• Présentation de la formation.
• Modalités pratiques.
• Tour de table.

Séquence 1 : Appréhender le contexte réglementaire de la formation
• Présentation des objectifs de la spécialisation citernes.
• Présentation du contexte réglementaire.
• Évaluation initiale des connaissances.

Séquence 2 : Identifier les différents types de véhicules-citernes et leurs spécifications techniques
• Agrément des véhicules-citernes.
• Différents types de citernes : mono-cuve, compartimentée, véhicules-batteries, CGEM.
• Types de véhicules FL et AT.
• Équipements des citernes.
• Spécifications techniques : moteur, freinage, électricité.
• Certificat d'agrément.
• Codes citernes.
• Hiérarchie des citernes.
• Contrôles et épreuves des citernes.
• Marquage des citernes.
• Flexibles : construction, contrôles, épreuves et cas particuliers des gaz.

Séquence 3 : Appliquer les prescriptions optimisant la sécurité lors du remplissage et de la vidange
• Installations et consignes de remplissage et de vidange.
• Équipements de protection collective et individuelle.
• Différents modes opératoires de remplissage et de vidange.
• Prévention des risques liés à la compatibilité, au débordement, aux réactions dangereuses et à la surcharge.
• Exercices pratiques de remplissage et de vidange.
• Spécificités des liquides inflammables.
• Spécificités des bitumes.
• Spécificités des produits chimiques.
• Spécificités des gaz.
• Vidange sur la voie publique ou chez le particulier.
• Rôles et responsabilités des différents intervenants.

Séquence 4 : Identifier les documents obligatoires et appliquer les règles de signalisation et de placardage
• Certificat d'agrément.
• Certificat de formation conducteur.
• Document de transport.
• Consignes écrites ADR.
• Certificat de lavage.
• Certificat de jaugeage.
• Dossier citerne.
• Ticket volucompteur.
• Signalisation et placardage des citernes mono-produits et multi-produits.
• Signalisation des conteneurs-citernes et véhicules-batteries.
• Signalisation des produits chauds et dangereux pour l'environnement.
• Exercices pratiques de signalisation et de placardage.

Séquence 5 : Optimiser la sécurité durant le transport
• Règles spécifiques de circulation.
• Restrictions de tunnels.
• Règles de stationnement.
• Surveillance des véhicules.
• Dérogations de circulation.

Séquence 6 : Assurer sa sécurité, celle des tiers et de l'environnement en situation d'incident ou d'accident
• Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.
• Équipements de protection.
• Procédures d'alerte.
• Notions de sûreté.
• Études de cas concrets.
• Accidents liés à la conduite.
• Accidents lors du remplissage et de la vidange.
• Accidents liés aux produits pétroliers, chimiques, bitumes et gaz.
• Protection de l'environnement.
• Mise en situation pratique.

Séquence 7 : Mettre en application ses acquis
• Études de cas pratiques.
• Documents obligatoires pour le transport de matières dangereuses.
• Équipements réglementaires.
• Responsabilités du remplisseur et du transporteur.
• Signalisation et placardage.
• Restrictions de circulation dans les tunnels.

Séquence 8 : Examiner et traiter les questions diverses
• Questions diverses.
• Synthèse du stage.
• Évaluation de satisfaction des stagiaires.

Séquence 9 : Contrôle des connaissances
• Examen final sous forme de QCM.

Séquence 10 : Bilan et synthèse de la formation
• Bilan de la formation.
• Évaluation de satisfaction de la formation.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

Nombre de stagiaires inscrits : 20
Nombre de stagiaires présentés à l'examen : 20
Nombre de stagiaires ayant réussi : 20
Taux de réussite : 100 %
Nombre de répondants : 20
Taux de satisfaction : 100 %
Taux de recommandation : 100 %
Taux d'abandon : 0 %